

# Cadre thérapeutique

## L'accompagnement thérapeutique

Je vous propose de vous accompagner dans l'atteinte de vos objectifs en utilisant des techniques et outils auxquels j'ai spécifiquement été formée.

Nos rencontres s'inscrivent dans le respect du code de déontologie des psychologues. Je vous assure un cadre professionnel bienveillant ainsi qu'une écoute respectueuse, authentique et objective.

La durée totale de la démarche dépend de nombreux facteurs, tels que la nature des difficultés rencontrées, les objectifs visés, et votre propre engagement et rythme de progression. Le nombre de séances nécessaires ne peut donc être fixé définitivement au préalable.

## Motivation

Votre motivation et votre engagement dans la démarche sont la clé de votre progression. Vous êtes donc invité à être pleinement actif pendant les séances et à mettre en œuvre, durant les inter-séances, les conseils, exercices et entraînements sur lesquels nous nous serons entendus, ces derniers étant absolument nécessaires à l'atteinte de votre objectif.

## Honoraires

Mes honoraires sont de 64 € pour chaque séance individuelle (+ supplément si consultation au domicile). Sauf entente particulière préalable, je vous demande d'acquitter ce montant, en espèces ou par chèque, lors de chaque rencontre.

Une facture attestant des sommes déboursées pour vos consultations sera alors délivrée.

## Horaires, retards et annulation

À moins d'ententes particulières pré-établies avec moi, les rencontres sont habituellement d'une durée de 55 minutes (+/- 5 minutes). Je m'efforce de tenir l'heure de RDV fixée et sollicite votre engagement réciproque.

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous présenter à une rencontre ou si vous pensez arriver en retard, veuillez me prévenir le plus tôt possible par voie téléphonique ou SMS.

En cas de retard, le RDV se terminera à l'heure initialement prévue et vous serez redevable de l'intégralité du coût.

En cas d'annulation de dernière minute (- de 48h avant le RDV), je choisis de ne pas vous facturer la consultation pour faciliter la poursuite de notre travail. Toutefois, dans la mesure où cela me porte préjudice ainsi qu'aux patients qui souhaitent être reçus en urgence, je me réserve la possibilité de mettre fin à l'accompagnement en cas de récidive.

## Tenue de dossier, Informatique et Libertés, et Règlement sur la Protection des Données Personnelles

Un dossier confidentiel est constitué pour chaque personne que je rencontre, et conservé en sécurité dans un endroit verrouillé pour une période de 10 ans. Conformément à la Loi française, cela a été déclaré à la CNIL. Vous consentez à la conservation de votre dossier et disposez d'un droit d'accès et de modification que vous pouvez exercer à tout moment, en m'en faisant part par écrit.

## Confidentialité

La transmission d'informations à votre sujet à une tierce personne ne peut être faite qu'à la suite d'un consentement écrit de votre part. Cependant, si j'ai des raisons sérieuses de croire que votre vie ou votre sécurité, ou celle de toute autre personne de votre entourage, est menacée, je signalerai la situation à d'autres professionnels compétents ou à des personnes qui font partie de votre réseau de soutien immédiat (famille, amis, etc.).

## La fin de votre démarche thérapeutique

L'accompagnement prend naturellement fin lorsque l'objectif thérapeutique est considéré atteint par les deux parties, ce qui est validé lors d'une séance de clôture.

Je me réserve la possibilité de mettre fin à l'accompagnement à tout moment : en cas de non-respect des engagements pris dans le cadre de cette charte, ou en cas d'absence de progression thérapeutique. Je m'engage alors à en discuter avec vous et, si vous le souhaitez, à vous aider à trouver un autre professionnel.

Si vous désirez mettre un terme à l'accompagnement à votre propre initiative, vous êtes invité à m'en faire part sans justification nécessaire mais le plus rapidement possible et ceci afin que votre démarche prenne fin dans les meilleures conditions possibles.